

PERSONNES A CONTACTER/ ECHANGE D'INFORMATIONS

Le recours croissant à la domotique fait progresser la demande en spécialistes. Le métier d'électricien évolue progressivement vers le terrain plus large de l'électronique et de l'installation d'appareils à l'intérieur d'une habitation.

L'électricien-domoticien labellisé connaît les nombreuses marques différentes et les types de systèmes disponibles sur le marché, et sait quel système répond le mieux aux besoins du client. De fait, outre la mise en œuvre totale d'un concept, la spécialisation implique également conseils et coordination.

De cette manière, l'installateur et l'architecte sont amenés à travailler main dans la main lors de l'installation d'un système de domotique. Résultat: un échange optimal et réciproque de connaissances et d'informations, non seulement entre eux, mais encore et surtout avec le client. Il est en effet important de savoir à quel installateur vous et votre client pouvez vous adresser en confiance.



Secrétariat Flamand
VEI Vlaams Elektro Innovatiecentrum
Kleinhoefstraat 6 – 2440 Geel
Tél: 014/57 96 09 Fax: 014/57 96 11
e-mail: domotics@vei.be
web: www.vei.be



Secrétariat Fédéral et Européen
BCDI Belgian Centre for Domotics and Immotics
Lozenberg 1, n° 7 – 1932 St.-Stevens-Woluwe
Tél: 02/716 43 86 Fax: 02/725 32 12
e-mail: info@bcdi.be
web: www.bcdi.be



Label de qualité Domotique Le confort intelligent

ARCHITECTE

Les intercommunales mixtes

ELECTRABEL 
Notre énergie, c'est vous.

Réalisation: DE KIE COMMUNICATIONS

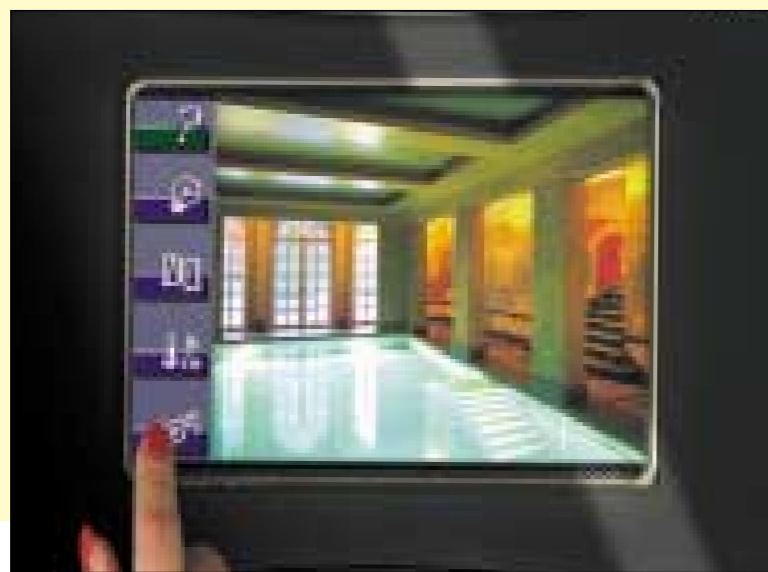
E.R.: M. Van de Voorde, Blvd. du Régent 8, 1000 Bruxelles



ELECTRABEL 

Domotique

LA PRESENTATION ET LE CONTENU



Aujourd'hui, éclairage, chauffage, refroidissement, contrôle d'accès, sécurité et gestion des appareils électroménagers peuvent être desservis par un seul système intégré. Peu à peu, le concept de "domotique" s'ancre dans nos habitudes.

Mais ce beau mot recèle un contenu, les candidats constructeurs connaissent-ils réellement celui-ci? Si l'exemple le plus connu est celui du bain que l'on fait couler depuis la voiture via le gsm, la domotique va bien au-delà de cette spectaculaire démonstration, et se fait la plupart du temps discrète. C'est d'ailleurs précisément dans cet aspect que réside sa force: la domotique est un système qui permet d'accroître le confort, tant celui du logement que le confort général, d'une manière discrète et efficace.

Connaître le contenu est une chose, convaincre vos clients d'intégrer la domotique à leur projet en est une autre. Les candidats constructeurs sont-ils familiarisés avec les possibilités et l'installation de systèmes domotiques? Quel installateur recommander au client? Le label de qualité domotique permettra de répondre à ces questions: le label est garant d'une qualité optimale, c'est le guide rêvé d'une installation fiable et réussie, tant pour vous que pour vos clients.

LE LABEL DE QUALITE: POUR QUI?

Le "Label de qualité Domotique" est un système qualitatif destiné aux entreprises d'installations électriques, articulé autour d'une procédure et d'une charte en dix points auxquelles les candidats labellisés doivent satisfaire. Un des propos du label de qualité est de créer une banque de données contenant la liste des installateurs domoticiens professionnels et compétents, qui se distinguent (au sein d'un marché en pleine émergence) par leur expertise en la matière. Ainsi, l'électricien-domoticien labellisé devient une valeur sûre sur ce marché encore jeune.

Suite aux critères de formation, le label garantit que l'installateur jouit d'une solide formation, à la fois technique et commerciale. De plus, le label de qualité veille à la structure de l'entreprise de l'installateur. Il impose, par ailleurs, des exigences qualitatives spécifiques au fabricant/importateur et à ses produits, dans la mesure où le label ne peut être attribué qu'aux électriciens-domoticiens qui installent ces marques de qualité.

INVESTIR DANS LES CONNAISSANCES

Le VEI et le Belgian Center for Domotics and Immotics (BCDI) constituent le comité exécutif de l'organisation chargée d'attribuer le label aux installateurs répondant aux conditions requises. Cette organisation supervise le système qualitatif de façon neutre.

La technologie des différents systèmes de domotique diffère fortement d'un système à l'autre, le label est donc attribué par système (marque) à l'installateur satisfaisant aux conditions pour le système de domotique concerné. Le label est attribué au niveau national, à la demande de l'entreprise.

Le "Label de qualité Domotique" constitue une chance exceptionnelle pour l'installateur conscient de la qualité et disposé à investir dans ses propres connaissances et compétences en vue d'une forte valorisation professionnelle. Le label de qualité est en effet tributaire d'une formation poussée, tant sur le plan de la technologie que sur celui des techniques de vente. Il va de soi qu'une firme d'installation peut se voir décerner plusieurs labels, un pour chaque système de domotique proposé.



LISTE DE REFERENCES

La liste de références des installateurs labellisés est un outil indispensable. Régulièrement et de manière intensive, la liste en question sera diffusée aux architectes, bureaux d'études, entreprise de construction, et sera bien entendu également envoyée au constructeur, votre client. Annonces, bulletins, brochures, stands d'information lors de salons (notamment Batibouw) seront chargés de faire connaître la liste de références. Les médias joueront également un rôle, notamment les chaînes régionales (conseils d'énergie), la télévision nationale, les quotidiens et les journaux spécialisés.

UN MARCHÉ TRANSPARENT

Le label de qualité confère au secteur une notoriété accrue. Les préjugés disparaissent progressivement, et la domotique sort du domaine du gadget. Le marché gagne en transparence, grâce à un aperçu exhaustif des systèmes de domotique et des installateurs compétents (et labellisés).

QUELLE EST LA VALEUR DU LABEL POUR VOUS, ARCHITECTE?

1. Votre avis concernant le système de domotique est déterminant aux yeux du client constructeur. En tant qu'architecte, vous êtes le mieux placé pour promouvoir les systèmes de domotique auprès de votre clientèle.
2. Une liste de références mentionne les installateurs en domotique labellisés: une garantie pour l'architecte et le client.
 - Vous pouvez faire appel à des installateurs spécialisés et ainsi développer et enrichir votre know-how. Le marché devient plus transparent: les différents systèmes de domotique, leurs possibilités et les prix n'auront plus de secrets pour vous.
 - Le client est roi. Vous répondez mieux aux attentes individuelles et spécifiques du client et pouvez lui recommander l'installateur le plus approprié.
3. Un système de domotique qualitatif, "à la carte", que l'on peut adapter en fonction du mode de vie du client, confère au projet de construction une remarquable plus-value.
4. Un usage efficace et approprié de la domotique économise de l'énergie. Vous incitez le client à consommer de manière plus rationnelle. La domotique permet d'utiliser la quantité d'énergie adaptée, où et quand elle s'avère nécessaire.
5. Votre confiance dans la domotique et les installateurs est justifiée et mieux fondée.

On ne peut aimer que ce que l'on connaît. Si vous, architecte, disposez des informations nécessaires sur les systèmes et les installateurs de domotique, vous serez l'intermédiaire idéal entre le client et les entrepreneurs. Le "Label de qualité Domotique" vous fait sérieusement progresser dans la bonne direction!